



PLAN DE CIRCULATION RIVERAINS - DIJON

INFOS RIVERAINS

Golden Coast se déroulera les 28, 29 et 30 Août 2026 au Parc de la Combe à la Serpent.

Durant ces trois journées, un plan de circulation permettra d'assurer un trafic plus fluide. Pour vous rendre au festival, empruntez les navettes de bus **gratuites**, au départ de la Cité de la Gastronomie. (départs sur le parvis de l'Unesco)

Pour plus d'informations sur les modalités d'accès, de transport, les horaires et la programmation, consultez **goldencoastfestival.com**

Dans le cadre du festival, des nuisances sonores temporaires, conformes à la réglementation en vigueur, pourront être perçues. Nous vous remercions de votre compréhension et veillons à en limiter les impacts sur le voisinage.

- L'avenue Eiffel et les axes perpendiculaires restent ouverts à la circulation, (voitures, deux roues, piétons, ...) **cependant la circulation sera certainement plus dense que d'ordinaire entre 16h et 21h le vendredi 28 août 2026 et le samedi 29 août 2026 entre 14h et 20h.**

- Pour les habitants des quartiers **Montagne Sainte-Anne, Motte-Giron, Marcs d'Or**, l'accès aux domiciles, commerces, services est **maintenu en permanence**

- **Le stationnement sera interdit** dès le carrefour Eiffel / Marcs d'Or et jusqu'à la commune de Corcelles-les-Monts sur les accotements de la route de Corcelles.

- Seule la route de Corcelles dès la sortie de Dijon sera fermée à la circulation ainsi qu'aux piétons, et réservée aux navettes de bus et aux secours le vendredi 28 août à 14h au samedi 29 août à 5h, du samedi 29 août à 12h au dimanche 30 août à 5h et du dimanche 30 août à 12h au lundi 31 août 3h.

- Accès piétons : Pour se rendre à pied au festival, empruntez l'axe piétons fléché, représenté en bleu sur le plan au verso, **seul accès piétons/vélos/trottinettes autorisé.**

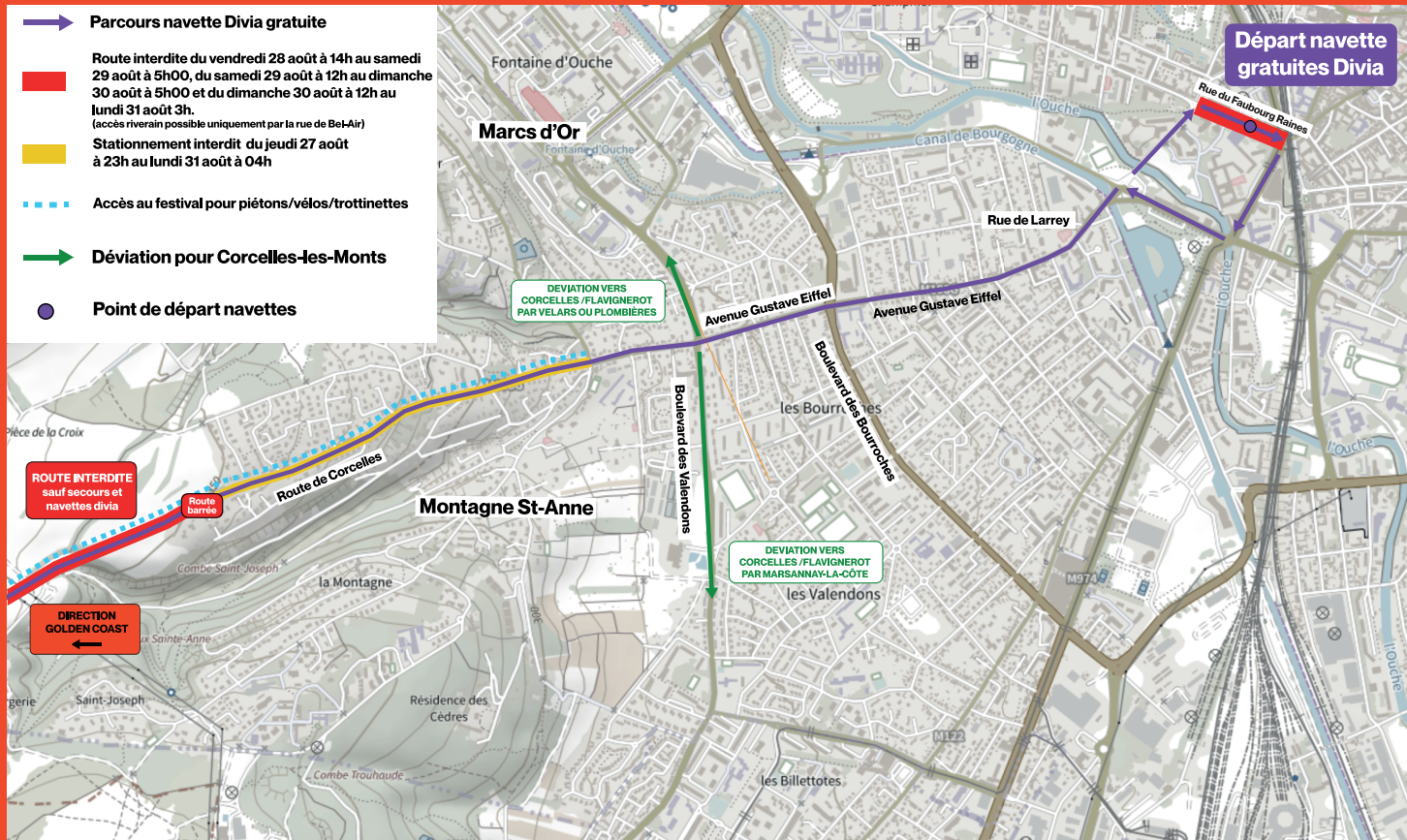
- La circulation est interdite à tous les véhicules rue du Faubourg Raines entre l'avenue de l'Ouche et la rue de l'Arquebuse, du vendredi 28 août à 13h30 au samedi 29 août à 5h, du samedi 29 août à 11h30 au dimanche 30 août à 5h et du dimanche 30 août à 11h30 au lundi 31 août à 3h, dans les 2 sens de circulation.

Les véhicules des riverains, des forces de l'ordre, de la sécurité civile, des transports urbains, des services d'incendie et de secours, des gestionnaires du réseau routier ne sont pas concernés par cette interdiction.

- En raison d'un grand nombre de livraisons effectuées sur le site du festival qui impactent la circulation, et afin de limiter les risques d'incidents, un **ralentissement de la vitesse aux abords du site du festival** sera mis en place sur la route de Corcelles, à partir du 17 août 2026.



PLAN DE CIRCULATION RIVERAINS - DIJON





Dans le cadre du festival, des nuisances sonores temporaires, conformes à la réglementation en vigueur, pourront être perçues. Nous vous remercions de votre compréhension et veillons à en limiter les impacts sur le voisinage.

Aucune circulation de piétons ou de cyclistes ne sera autorisée les 27, 28 et 29 Août du rond-point de Corcelles-les-Monts, jusqu'au site du festival.

PLAN DE CIRCULATION RIVERAINS CORCELLES-LES-MONTS / FLAVIGNEROT

